

« Et vivre, c'est ne pas se résigner » (A. Camus)

## **C.T.L. emplois du 8 Janvier 2015**

### **Déclaration liminaire**

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel sont convoqués ce jeudi 8 janvier 2015 pour la tenue d'un Comité Technique Local portant sur la situation des implantations d'emplois à la DRFiP au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Comme nous le déplorons depuis de nombreuses années, **F.O.-DGFIP76** dénonce un processus de réorganisation de l'Etat, issu de la démarche stratégique, déclinaison de la M.A.P, qui s'inscrit dans une politique dogmatique de suppressions d'emplois préjudiciable au bon exercice des missions de service public et aux conditions de travail..

Depuis sa création, la DGFIP aura perdu 13 354 emplois et les services doivent fonctionner sur des budgets en baisse constante.

Les agents de la DGFIP ne comprennent pas que d'un côté l'État employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de service public alors que d'un autre côté, l'efficacité de la dépense publique, s'agissant du CICE par exemple, n'est ni contrôlée ni même évaluée.

Dans le même temps :

- les personnels subissent, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le gel des traitements ce qui pose de sérieuses difficultés en terme de pouvoir d'achat.
- la refonte des régimes indemnitaires laisse beaucoup d'amertume auprès de ceux dont les fonctions ne sont pas valorisées tels que les adjoints en poste comptable ou les évaluateurs du Domaine, sans parler de ceux qui devront attendre le mois de Janvier pour percevoir l'ACF caissier dite prime de caisse.

Dans un tel contexte, l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui aboutiront inévitablement à une nouvelle dégradation des conditions de travail et à un recul en matière de promotion interne est inacceptable.

Pour la **Seine Maritime**, ce sont bien encore **41 emplois** qui seront **supprimés** en 2015 pour les structures existantes, hors Centre des Services Bancaires.

Ce n'est pas la 2<sup>ème</sup> vague de créations d'emplois au **C.S.B.O. qui masquera la dure réalité pour l'ensemble des services.**

Sur les 10 dernières années, le département **a perdu plus de 20%** de ses effectifs !

Madame la Présidente, vous nous indiquez en document de travail la méthode employée pour les suppressions :

- prise en compte de la charge de travail dans la déclinaison infra-départementale des suppressions,
- identification de la persistance de vacances structurelles non comblées,
- identification des départs à la retraite prévisibles,
- localisation du fléchage des gains de productivité liés aux réorganisations.

Pouvez vous nous préciser la contribution que représente chacun de ces éléments ?

Plus que la dématérialisation, les gains de productivité... n'avez vous pas articulé les suppressions d'emplois fléchées en fonction des annonces faites au niveau national : fusion des SIE, suppressions des trésoreries C4, réorganisation des SPF...?

**F.O.-DGFIP76** s'interroge sur les modes de gestion locaux et les impacts statutaires sur les agents et dénonce :

- pléthore de détachements et d'ALD ce qui engendre de la précarité pour les agents, en lieu et place d'affectations sur des postes fixes et statutaires,
- de nombreuses vacances d'emplois (plus de 80 vacances actuelles) qui devraient d'ailleurs faciliter les affectations statutaires,
- un système qui fausse la répartition des emplois dans le TAGERFiP, **F.O.-DGFIP 76** réitère donc sa demande de cartographie des détachements et des ALD, engagement pris par la direction locale en juillet dernier.
- une diminution importante à hauteur de 6 emplois de l'équipe mobile de renfort (1 EDRA et 5 ERD) qui fragilise d'avantage le réseau...

Certes, un détachement est moins coûteux pour l'Administration !!!

Nous terminons par la réforme territoriale qui aura immanquablement pour conséquence de nouvelles suppressions de postes.

La fusion des régions et la future loi de la nouvelle organisation territoriale de la République (suppression des conseils généraux, intercommunalités à 20 000 habitants, etc.) vont accentuer le délitement du Service public, qui ne serait plus rendu qu'à travers des maisons de l'Etat et des maisons de service public.

Les élus **F.O.-DGFIP** continueront de porter haut et fort leurs revendications pour la défense du Statut de la Fonction Publique, dans l'intérêt des personnels.